

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)



VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Territoire](#)
3. [Environnement](#)
4. [La nature en ville](#)
5. Gestion différenciée

Gestion différenciée

- [Objectif zéro phyto](#)
- [Objectif zéro plastique](#)
- [Entretien différencié](#)
- [Les abeilles, auxiliaires de biodiversité](#)

Désherbant, engrais et traitement des parasites... fini les produits phytosanitaires, nocifs pour la faune et la flore environnante !

Pour désherber

L'eau chaude ou le brûleur à gaz le long des allées, la binette au pied des arbres et des massifs et le tracteur pour les grands terrains. Parfois, pissenlits, petites fougères et brins de trèfle, ces "mauvaises herbes" si naturelles, sont volontairement oubliées. Seules les herbes invasives * ou gênantes sont systématiquement éliminées car elles menacent la diversité des espèces.

*Herbes invasives = espèces introduites hors de leur contexte naturel qui peuvent perturber les écosystèmes, voire induire la disparition d'espèces autochtones.

Pour faire pousser

Les serres municipales de Kerdroual sont le lieu idéal pour fabriquer du compost en grande quantité. L'activité du service Parcs et Jardins génère 6 000 m³ de déchets verts par an (tonte de gazon, élagage, taille d'arbustes etc...).

Après broyage et fermentation, ces résidus constituent un engrais naturel qui favorise la croissance des plantes et active le vie microbienne du sol.

Désormais, le service Parcs et jardins applique des techniques écologiques.

Pour entretenir

Les jardiniers utilisent le paillage. Cette méthode consiste à étaler au pied des végétaux un matériau permettant de limiter la pousse des adventices et de conserver l'humidité du sol. Plus de bâches en plastique non dégradables qui polluent la nature !

Le service des Parcs et Jardins utilise désormais des paillis naturels : toiles en fibre de coco, écorces de pins, bois d'élagage broyé ou plantes couvre-sol comme les rosiers paysagers, le chèvrefeuille, l'ajonc rampant ou le lierre.

Animaux utiles

Pour lutter contre les prédateurs des végétaux, les serres municipales de Kerdroual utilisent des "auxiliaires biologiques", petits êtres vivants qui, par le mode de vie, contribuent à neutraliser les parasites. Par exemple, pour lutter contre les pucerons, les larves de coccinelles ainsi que la petite mouche *Aphidius* sont d'une aide précieuse.

Dans les parcs et jardins, les pelouses ne sont plus tondues uniformément. Certaines zones ne sont volontairement fauchées que deux fois par an (au pied des arbres, en lisière de parcs, autour des bassins) pour favoriser le développement de la flore et de la faune naturelles. Grâce à cette gestion différenciée, graminées, pâquerettes et renoncules peuvent s'épanouir au printemps et en été. Toute une végétation spontanée dont la fleur nourrit l'insecte qui nourrit à son tour l'oiseau, etc...

Cette différenciation de gestion s'étend aux tailles prodiguées aux arbres et aux arbustes.

Pour accompagner la nature, des semis de gazons fleuris, incorporant des plantes mellifères favorables aux abeilles et autres insectes pollinisateurs, sont réalisés sur les prairies du parc du Bois du Château et sur certains sites comme le jardin des 4 Jeudis.

Sur les talus qui bordent la desserte portuaire, la nature a repris ses droits. Parmi les feuillus et les conifères, prunelliers, ajoncs, berces ont recolonisé les pelouses pentues, autrefois tondues au tracteur, offrant ainsi gîtes et couverts à une faune variée

Assurant la reproduction des fleurs et fruits de nos jardins, l'abeille joue un rôle majeur pour l'environnement... Menacée par les pesticides, la monoculture, les agressions des frelons asiatiques, l'abeille est en danger. [Plus d'infos sur les abeilles](#)

Lorient, grâce à ses parcs et jardins fleuris, et à sa politique zéro produits phytosanitaires accueillie des ruches en ville, au jardin Chevassu notamment.

La détention de ruches est réglementée. Informations sur la filière apicole [sur le site du ministère de l'agriculture](#)

[Déclarer des ruches](#)



Charte d'entretien des espaces communaux : engagement des communes. Lorient a validé en 2011 cette charte portée par le Syndicat du bassin du Scorff. Elle vise à poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau en réduisant de façon significative les pollutions d'origine phytosanitaire. [Plus d'infos sur la charte](#)



[Feux de déchets Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.](#)



[Déclarer un forage](#)
Chaque particulier qui prélève des eaux souterraines (puits ou forage) à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie.

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)

- [Formulaire de contact](#)
- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)